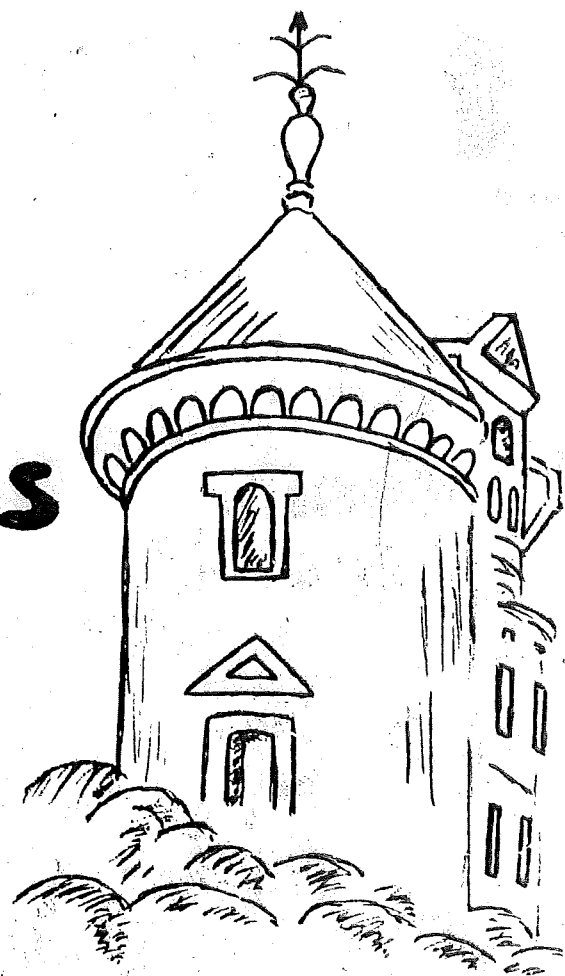


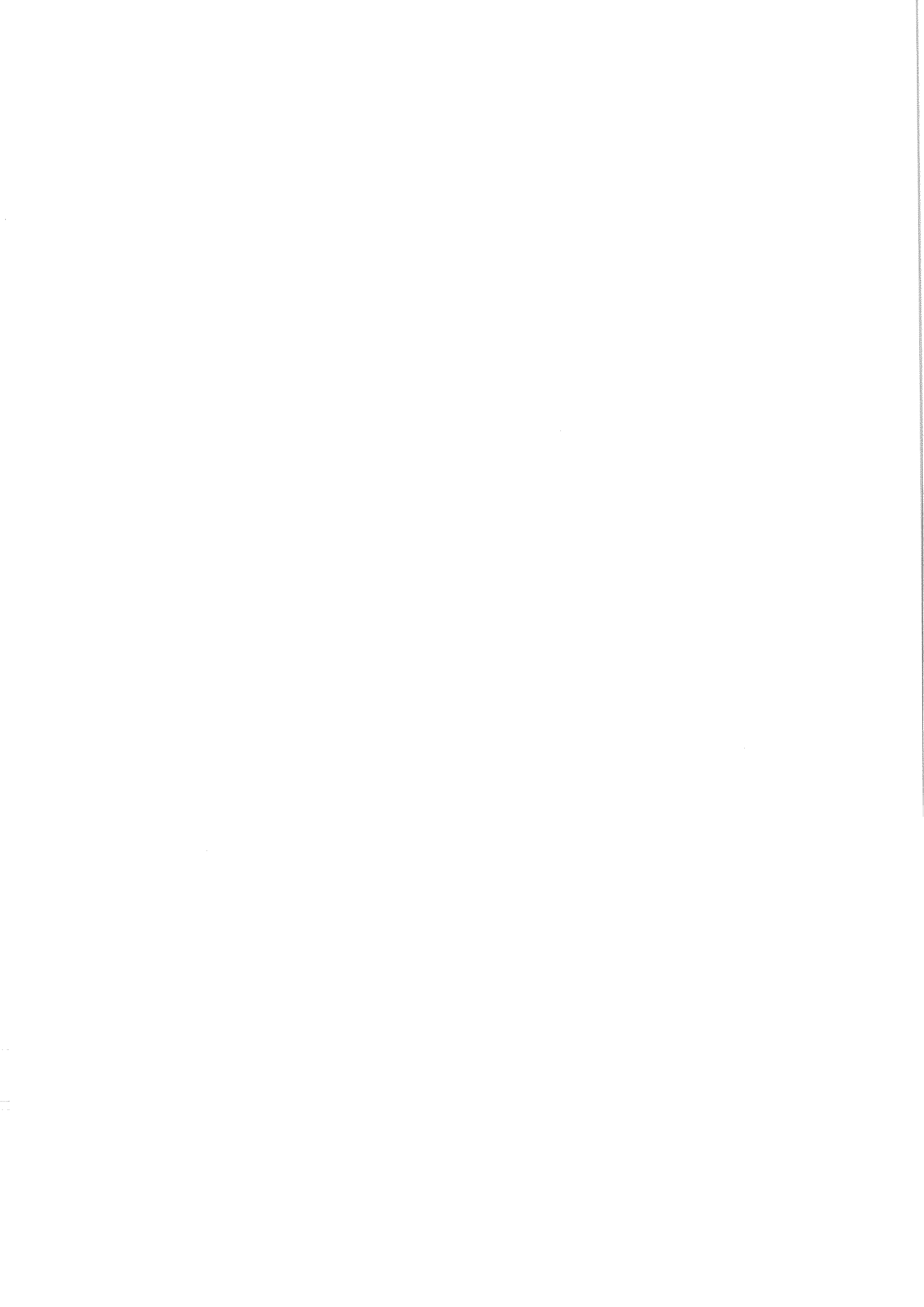
**BULLETIN
MUNICIPAL
d'INFORMATIONS**



CHAMPROND

EN

GATINE



L E M O T D U M A I R E

Madame , Mademoiselle , Monsieur ,
Chers Amis ,

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter ,
ce premier Bulletin Municipal d'Informations.

Nul doute que cette petite revue annuelle , rendra de nombreux
services à beaucoup d'entre vous et qu'elle servira en même temps de liaison
entre tous les habitants de la Commune.

Après une présentation géographique, historique et économique de
Champrond en Gâtine , vous trouverez diverses informations communales , ainsi
que les permanences (jours et horaires d'ouverture) des diverses Administrations
et Services Sociaux.

Une part importante de ce Bulletin sera consacrée aux Associations
Locales. Nous vous donnerons les noms des personnes qui , bénévolement , s'occupent
de ces Sociétés , avec les dates des manifestations et fêtes pour 1983.

Et , enfin , pour terminer une rubrique information sur la Santé et
la Sécurité , deux préoccupations qui figurent parmi les plus importantes.

Puisse ce Bulletin vous plaire dans sa présentation et vous aider dans
votre vie quotidienne ; c'est le but que nous nous sommes fixés.

Si vous avez des idées et suggestions , elles seront les bienvenues
auprès de l'équipe qui m'a aidé à mettre sur pied ce premier numéro du Lien
communal.

Voilà ce que nous voulions vous offrir en ce Noël 1982 .

A chacune et à chacun d'entre vous , à vos familles , nous souhaitons
une Bonne et Heureuse Année 1 9 8 3.

Le Maire

Pierre MICHEL.

C H A M P R O N D E N G A T I N E (présentation)

--O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O

Situé au carrefour des routes nationales 23 (Paris-Le Mans) et 941 (Rouen - Verneuil-Châteaudin-Blois ou Tours) , sensiblement équidistant de Chartres et de Nogent le Rotrou , le village est en quelque sorte la porte de la magnifique province du Perche.

Son église mérite d'être visitée. On y remarquera plusieurs tableaux dont l'un porte la signature du peintre Carlo Vanloo. Simple chapelle au 12ème siècle , elle fut par la suite remaniée et agrandie. Le millésime 1601 qu'on lit au dessus de la tribune des anciens seigneurs et celui de 1676 inscrit sur la muraille de la sacristie indiquent les époques auxquelles furent construites ces différentes parties. La chapelle de la Vierge est antérieure comme le montre la date de 1559 inscrite à la clé de voûte.

Dans le choeur de l'église, auprès du magnifique lutrin , existe une fontaine dans laquelle , suivant la chronique "est le Bon Saint-Sauveur". (L'église avit été placée, vers 1200 environ, sous le patronage de St-Sauveur ou de la Trinité). Son orifice est recouvert d'une planche. Quand on était longtemps sans avoir de pluie, les paroissiens venaient processionnellement à cette fontaine et y trempaient le bout de leur bannière tout en priant pour faire tomber l'eau du ciel. A signaler également une statuette "primitive" de St-Roch à droite à hauteur du choeur.

Sur le territoire de la commune, au sud-ouest, la ferme du grand Bois-Landry est le type des anciennes maisons fortes, ou petits manoirs, que les seigneurs se faisaient construire au début du XVIIème siècle. Les bâtiments d'exploitation entouraient une grande cour carrée et quatre tours en briques et grisons équipaient les angles. L'ensemble était entouré de fossés avec pont-levis. L'habitation seigneuriale occupait le côté opposé à l'entrée, mais plutôt que de réparer les bâtiments Etienne-François d'Aligré la fit raser avant la Révolution. De même pour les besoins de l'exploitation actuelle, l'entrée a été modifiée et agrandie pour le passage des "grosses mécaniques".

Mais un avantage non négligeable de ce village est dû à son "micro-climat" et à la qualité de l'air qu'on y respire. Comme son nom l'indique, Champrond prit naissance au coeur du massif forestier qui borde , tout près à l'ouest la plaine de Beauce , et en dépit de déboisements plus ou moins intempestifs, le bourg a conservé une ceinture à peu près continue de forêts, bois et bosquets qui contribuent à la pureté de l'air et à sa richesse en oxygène. Contrairement à l'idée que l'on se fait d'un micro-climat plus doux que le climat environnant, il s'agit ici, en fait , d'un micro-climat frais mais tonique et vivifiant.

Résultat : - les "indigènes" y vivent en général vieux ... très vieux même certains.
- les "étrangers " , après une période d'acclimatation de trois ou quatre jours voient leur appétit singulièrement réveillé , surtout pour les jeunes enfants dont les joues roses attestent bientôt les résultats de cet effet bénéfique.

Ajoutons que le village possède les commerçants de base permettant de vivre et de se ravitailler sans avoir à se déplacer ; un médecin y est à demeure ; hôtel, garage etc...

Pour ceux qui désirent de temps en temps retrouver le contact de la ville , Chartres est à 32 km et Nogent le Rotrou à 23.

Tous les mardis matins le marché de La Loupe à 10 km est un pôle d'attraction régulièrement fréquenté.

Enfin pour les amoureux de la nature , la forêt et ses hautes futaies magnifiques (charmes, hêtres, chênes...) commence à moins de 10 minutes à pied du centre du bourg, où existe aussi un étang poissonneux : "Le Panama".

INFORMATIONS COMMUNALES

ETAT-CIVIL : 1982

NAISSANCES : MERCIER Florian , né à Chartres , le 4 Janvier 1982
QUESNEY Frédérique , née à Chartres , le 27 Février 1982
DESMAISON Sylvain , né à Chartres , le 23 Juin 1982

MARIAGES : VASSEUR Evelyne - PERSON Bernard , le 19 Juin 1982
MOTTIN Madeleine - THOMASSIN André , le 30 Juin 1982
MICHEL Marie-Pierre - CLARYSSE Christian , le 31 Juillet 1982
MOUSSU Hélène - PELTIER Didier , le 30 Octobre 1982

Selon l'usage une quête a été faite en Mairie , à l'occasion de ces mariages ; leur montant a été réparti entre diverses Associations , suivant les indications données par les Jeunes Epoux. Nous remercions vivement les Donateurs.

DECES : LOCHON Augustine née MORGANT , décédée à Champrond , le 11 Janvier 1982
HOUALET Gustave , décédé à Champrond , le 18 Mars 1982
BEAUGER Yvette née PUICHAFFRAY , décédée à Chartres , le 24 Mai 1982
CRESPEAU Antoinette née CHAUVIN , décédée à Chartres , le 19 Juin 1982
HUBERT André , décédé à Champrond , le 1er Août 1982
HOUALET Alice née GILLET , décédée à Champrond le 17 Août 1982
POUSSIN René , décédé à Champrond , le 1er Octobre 1982
VALLEE Ismaël , décédé à Champrond , le 30 Octobre 1982
BEDUIT Béatrix née COUDRAY , décédée à La Loupe , le 16 Novembre 82

DEPARTS ET ARRIVEES :

A LA GENDARMERIE : -- en début d'année 1982 , M. LEMERRE a succédé à M. MOREAU parti à Brest.
-- Durant l'été , M. MUREZ muté à Neuvy le Roi (Indre et Loire) a été remplacé à la brigade par M. TANFIN.

A L'ECOLE : Nomination de M. et Mme DESMAISON , en remplacement de M. BERNARD (parti à Nogent le Rotrou) et de Mlle SECRETAIN (partie au Canada).

Pour la cantine scolaire , M. DESMAISON est nommé régisseur.

Nous en profitons pour remercier vivement les Personnes qui ,
par leurs dons permettent une amélioration des menus servis.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE /:

Il est rappelé que les demandes d'inscription sur la dite liste seront reçues jusqu'au 31 Décembre 1982, dernier délai.

Les personnes concernées et intéressées , notamment les jeunes (18 ans révolus au 28 Février 1983) , devront se présenter à la Mairie, munies des pièces justificatives. Voir affiche à la Mairie.

ELECTIONS MUNICIPALES : (communiqué de Monsieur le Maire)

Les élections municipales approchent , elles sont fixées , les dimanches 06 et 13 Mars 1983.

Plusieurs Conseillers nous quittent pour des raisons diverses.

Je tiens à leur exprimer mes sincères remerciements pour leur travail accompli au sein de l'Assemblée Communale , et nos regrets de les voir partir.

Je pense qu'il serait souhaitable que les personnes désirant poser leur candidature , viennent s'inscrire à la Mairie dans le but d'organiser ces élections dans les meilleures conditions possibles.

PERMANENCES ET ADRESSE DES DIVERS SERVICES ET ADMINISTRATIONS

MAIRIE DE CHAMPROND EN GATINE : Mardi , Jeudi et Vendredi de 17 h à 19 h.
Tél : 49 80 20.

SERVICES FISCAUX :

PERCEPTION : 14 Grande-Rue à Champrond en Gâtine.

tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf samedi)

CENTRE DES IMPOTS : 45, rue Saint-Laurent à Nogent le Rotrou Tél : 52 23 30
le lundi et le jeudi de 9 à 12 h et sur rendez-vous.

renseignements et réclamations concernant vos impôts directs
et taxes.

CADASTRE : même adresse les lundi et jeudi de 9 à 12 h.

SERVICES SOCIAUX : (permanences) Mairie de La Loupe.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Mme GUICHARD) Caisse de Nogent le Rotrou.

La Loupe : tous les mardis de 9 h à 12 h

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (perm. administratives) Caisse de Chartres.

La Loupe : tous les lundis de 14 h à 15 h 15

SECURITE SOCIALE (branche vieillesse et retraite)

La Loupe : 3ème mercredi de chaque mois de 14 à 16 h.

SECURITE SOCIALE (dossier remboursement)

La Loupe : tous les mardis et les vendredis de 9 h à 10 h

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE (dossier accident du travail) (Mme CAUSSIN)

La Loupe : 1er Jeudi de chaque mois de 10 à 11 h.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AIDE SOCIALE (M. DANIEL)

La Loupe : tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30

CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE

La Loupe : 1er lundi de chaque mois

CONSULTATIONS P.M.I (nourrissons)

Rue Pierre Gauquelin à La Loupe 3ème jeudi de chaque mois de 14 h à 16h.

HOPITAL PSYCHIATRIQUE de BONNEVAL

2ème et 4ème lundis de chaque mois à 14 h (à l'hôpital de La Loupe)
(docteur COIGNET.)

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (assistante sociale)

34, rue du Gros Chêne à La Loupe : permanence de Mme GIRARD les 1er et
3ème Mardis du mois

PERMANENCES LOCALES :

ETUDE de Me TERRIER , notaire : permanences

Lundi : de 8 h 30 à 12 h

Mercredi: de 14 h à 19 h (cette permanence remplace celle du-Mardi)

Vendredi: de 14 h à 19 h

MEDECIN / Dr CHASSAGNE Tél : 49 83 35

TRANSPORTS :

S.N.C.F. renseignements La Loupe : Tél : 28 50 50

SECURITE :

GENDARMERIE de Champrond en Gâtine : tél : 49 81 03

POMPIERS de La Loupe : tél : 81 00 15

A S S O C I A T I O N S L O C A L E S

Notre Commune vit , aussi , grâce à l'efficacité et la persévérance des animateurs des associations locales qui savent ne pas abandonner l'objectif qu'en groupe ils se sont fixés , et ceci malgré les difficultés inévitables qu'ils peuvent rencontrer. Laissons leur la parole :

ASSOCIATION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE TOUTES LES GUERRES :

Créée le 10 Juillet 1932 , l'Association se propose de maintenir d'une façon permanente, entre toutes les victimes des guerres , le lien de solidarité et d'assistance né au cours et du fait des guerres.
Un autre objectif est d'étudier et de réaliser les moyens de venir en aide moralement et matériellement à ses membres actifs , par conseils , renseignements démarches, instances , secours , etc ...

1°) - REALISATIONS : programme des manifestations ayant eu lieu en 1982

- * 7 Février : assemblée générale de l'association.
- * 28 Février : match de manille.
- * 19 Mars : commémoration de la fin des hostilités en Algérie.
- * 08 Mai : commémoration de la fin de la guerre 39/45
- * 04 Juillet : méchoui sur le terrain de sports.
- * 15 Août : anniversaire de la Libération de Champrond.
- * 11 Novembre : armistice 14/18 ; banquet.

2°) - PROJETS POUR 1983 : calendrier des futures manifestations :

- * 06 Février : assemblée générale.
- * 27 Février : match de manille.
- * 19 Mars : commémoration de la fin des hostilités en Algérie.
- * 08 Mai : commémoration de la fin de la guerre 39/45.
- * 03 Juillet : méchoui
- * 15 Août : 39ème anniversaire de la Libération de Champrond.
- * 11 Novembre : armistice 14/18 , banquet.

3°) - COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. MARDELAY Marcel.
Vice-président : M. SERGENT Lucien
Secrétaire-Trésorier : M. HARDY Marcel.
Censeurs : Mrs MAILLE Emile et MOREAU Roland.
Porte-Drapeau : M. GILLET Victorien.

CLUB DE L'AMITIE :

Créée le 12 Décembre 1977 , le Club a pour buts de regrouper les personnes qui ont cessé leurs activités professionnelles en raison de leur âge , de rompre l'isolement et la solitude.

1°) - REALISATIONS :

- * 15 Juin 1982 : journée avec d'autres clubs au château des Vaux, pique-nique.
- * Fin juin : exposition vente des travaux faits par les membres du Club
- * 12 Décembre : repas de fin d'année.

Et puis , bien sûr , tous les 15 Jours : réunions avec jeux et goûter d'Octobre à Juin.

2°) - PROJETS POUR 1983 :

- * une sortie.
- * une exposition-vente des travaux.
- * un repas de fin d'année.

3°) - COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. MOUSSET Raymond.
Vice-Présidente: Mme ROUSSEAU Hélène.
Trésorier : M. CHARON Roger.
Secrétaire : Mme MARDELAY Olga.

COMITE DES FETES , DES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES :

Cette Association a pour objectifs :

- offrir aux familles et jeunes de Champrond en Gâtine , et communes avoisinantes , des activités sportives et culturelles.
- créer des liens d'amitié et de solidarité.

1°) - REALISATIONS : programme des manifestations ayant eu lieu en 1982

Bal costumé , kermesse , bal d'été , concours de Tarot , séjour de neige , en Février , pour 8 Jeunes du Comité des Fêtes.

2°) - PROJETS POUR 1983 : calendrier des futures manifestations

- * 30 Janvier : concours de Tarot.
- * 12 Février : bal costumé.
- * 26 Juin : kermesse.
- * 11 Septembre : ball-trap.
- * 17 Septembre : bal d'été.
- * 19 Novembre : soirée choucroute.

3°) - COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : M. MICHEL Pierre.

Président : M. MICONNET Pierre.

Vice-Présidents : Mrs GARNIER Jacky et MOISAN Philippe.

Trésorier : M. GUILLEMET Jean-Yves.

Secrétaire : Mlle GRANGER Catherine.

Membres : Mlles GRANGER Laurence, FILLETTE Nathalie et Sylvie
M. GUILLEMET Philippe.

COOPERATIVE SCOLAIRE :

La Coopérative scolaire dont les membres sont des enfants est une association , comme toute autre association , régie par la loi de 1901.

L'instituteur en est le tuteur légal.

Ses objectifs sont :

- créer et développer , parmi les élèves , l'esprit de compréhension , d'entraide et de solidarité.
- de resserrer les liens d'amitié entre l'Ecole et les parents d'élèves, les municipalités , et les habitants.
- de favoriser l'organisation d'activités culturelles ou autres en développant la réflexion collective, le sens et la pratique des responsabilités.

Ses moyens : vente de calendrier - tombola - etc...
produit des fêtes
subventions et dons.

1°) REALISATIONS :

* 02 Décembre : participation au spectacle de théâtre : "Serzard ou Rosalie" à Courville sur Eure.

* 18 Décembre : (avec l'aide de la Municipalité, des Parents d'élèves, et des Amis de l'Ecole).

ARBRE DE NOEL : spectacle de clowns , distribution de jouets , goûter).

2°) - PROJETS POUR 1983 :

* du 19 au 25 Janvier 1983 : Exposition de livres pour enfants (plus de 700 ouvrages). Semaine de la Lecture.

* Mai ou Juin : voyage de fin d'année.

* Spectacle de fin d'année (fin Juin) à l'occasion de la Distribution des Prix.

3°) - COMPOSITION DU BUREAU : pour l'année scolaire 1982 - 1983

Président : LATIMIER Laurent (C.M.2)

Secrétaire : IMHOF Marie (C.M.2)

Trésorière : DUCROT Magali (C.M.2)

Tuteur légal : DESMAISON Claude.

Nous remercions toutes les personnes qui aident de quelque manière que ce soit la Coopérative Scolaire.

COMITE DES PARENTS d'ELEVES DE CHAMPROND EN GATINE :

Les membres élus du Comité :

Mesdames BRIHAYE , CHASSAGNE , REUMONT
Monsieur IMHOF

sont à votre disposition pour recueillir vos idées et éventuellement vos réclamations.

1°) - BUT :

- Permettre aux Parents d'élèves de s'intéresser à la vie de leur école de campagne.
- Assurer entre les parents et l'établissement scolaire une liaison permanente.
- Participer , susciter ou organiser toute animation post ou péri - scolaire.
- Représenter les parents auprès des Pouvoirs Publics et agir en leur nom sur le plan social.
- documenter les parents sur tout ce qui concerne la vie et l'orientation de l'enfant en étroite relation de l'enfant avec les enseignants.

2°) - Moyens :

Les dons et subventions ...

3°) - ACTIONS :

- Réunions trimestrielles souhaitées avec une participation importante des parents.
- Regroupement pédagogique entre Champrond en Gâtine et Montlandon.
- Collaboration étroitement liée avec les deux Comités des deux Communes (Ecole de Champrond et école Maternelle de Montlandon.

SOCIETES DE CHASSE ET DE PECHE :

Ces deux sociétés indépendantes l'une de l'autre , dont les Présidents sont Mrs BICEAULT Etienne (Chasse) et ANDERRUTI Jean (Pêche), sont à votre disposition pour tous renseignements concernant ces deux activités de Loisirs , importantes en milieu rural.

* * * * *

R E T R O S P E C T I V E 1 9 8 2

* * * * *

Fête du Centenaire de Mme DELORME.

Un grand moment de l'année écoulée fut , sans conteste , l'anniversaire du Centenaire de Madame DELORME. Le repas des aînés de Champrond en Gâtine , le 15 Août 1982 , en fut le cadre. Cent dix-huit convives étaient réunis pour la circonstance. Parmi eux , on notait la présence de M. DOUSSET , député , M. SEMERY , conseiller général , En prélude au repas , la centenaire se vit offrir un magnifique fauteuil , une gerbe de cent roses et divers cadeaux de la part des sociétés locales.

Monsieur le Maire donna lecture de l'acte de naissance , car faut-il le rappeler , Madame DELORME est née à Champrond en Gâtine.

Souhaitons à Madame DELORME une bonne Santé pour d'autres anniversaires...

L'ASSOCIATION d'AIDE à DOMICILE en MILIEU RURAL.

l'A.D.M.R. assure un service social qui se propose de vous aider par l'intermédiaire :

1°) - d'une Aide-Ménagère :

Elle aide moralement et matériellement les Personnes âgées :
(ménage , courses , courrier , présence pour réconfort moral)

Formalités :

Se procurer un Certificat médical , et s'adresser à :

Madame GALLET
28 240 Montlondon.
Tél : 49 81 06

2°) - d'une Aide-Familiale rurale :

Elle intervient dans les Familles ayant à charge un ou plusieurs enfants de moins de 14 ans.

Son rôle est de seconder ou remplacer la mère de famille (fatigue , maladie , grossesse pathologique , surmenage , dépression , hospitalisation , maternité , parent isolé.)

De par sa formation , elle est apte à s'occuper des enfants , à tenir une maison et à aider moralement tous les membres de la famille.

Formalités :

Se procurer un certificat médical et le dernier bulletin de salaire , s'adresser à :

Madame MICHEL
Champrond en Gâtine
Tél : 49 80 36

ou

Madame OUY
Route de Chartres
La Loupe
Tél : 81 03 56

3°) - d'une Auxiliaire de Vie :

Elle aide à domicile en principe chaque jour et pendant un court laps de temps , les personnes handicapées pour les actes ordinaires de la vie (repas , toilette , habillage , tâches ménagères , déplacement à l'intérieur de la maison) afin de leur permettre de rester chez elles. Elle apporte en même temps un réconfort moral.

Formalités : Dossier médical. S'adresser à

Monsieur LORANS
4, avenue de Beauce
28 240 LA LOUPE
Tél : 81 05 52

OU , DANS LES TROIS CAS :

s'adresser à Madame CHASSAGNE Roger Vice-Présidente
11, route de La Loupe
Champrond en Gâtine
Tél : 49 83 35 ou 49 85 88

à Monsieur RENARD
22 , avenue de Normandie Président
28 240 La Loupe
Tél : 81 27 23

*

**

N.B : la participation financière est en fonction des revenus de la personne; elle pourra être très modérée dans certains cas.

*

**

INFORMATION SANTE

le TETANOS.

Affection encore relativement fréquente à la campagne et souvent mortelle. Le Tétanos est une affection que l'on ne devrait plus voir grâce aux moyens préventifs dont dispose la médecine.

Le tétanos est dû à un bacille (bacille de Nicolaïer) très répandu dans le sol et les poussières. Certaines terres (anciennes écuries) sont particulièrement tétanifères.

Le bacille du Tétanos pénètre dans l'organisme à l'occasion d'une plaie - des teguments ou des muqueuses.

Les plaies importantes (blessures de guerre , plaies chirurgicales avant lavement de l'aseptie) étaient particulièrement tétanigènes. Mais les plaies minimales , les piqûres , les brûlures , les morsures d'animaux sont souvent à l'origine du tétanos par le fait même que le peu d'importance d'une petite plaie n'attire pas celui qui en est la victime.

La marche de la maladie est très variable :

Il existe des formes aiguës presque toujours mortelles et des formes frustes survenant généralement chez des sujets ayant reçu des injections de sérum.

TRAITEMENT de TETANOS .

Il est essentiellement préventif.

Outre le nettoyage minutieux de toute plaie , il comprend :

- 1°) - la vaccination.
- 2°) - la sérothérapie préventive.

I la VACCINATION

Obligatoire dans la première année de la vie , elle comporte trois injections généralement associées aux vaccins - anti diphtérique - anti poliomyélitique et éventuellement anti coque lucheux.

Cette primo vaccination doit être suivie d'un rappel au bout d'un an puis tous les cinq ans.

Seul un rappel effectué tous les cinq ans tout au long de la vie pourra assurer une immunité permanente contre cette maladie.

Dans les campagnes , les personnes âgées surtout ceux pratiquant le jardinage sont particulièrement exposés à cette maladie du fait d'une vaccination souvent inexistante ou trop ancienne.

II la SEROTHERAPIE

Elle s'adresse aux sujets non vaccinés ou à ceux dont le dernier rappel remonte à plus de cinq ans.

Cette injection de sérum est également conseillée dans le cas de sujets vaccinés mais présentant des plaies très importantes ou fortement souillées.

L'injection de sérum antitétanique apporte une immunité passive qui malheureusement est de courte durée; elle doit être faite dans les 24 heures qui suivent la blessure. Son action s'épuisant rapidement elle ne protège que pour une quinzaine de jours.

Il est donc souhaitable d'associer la vaccination à cette sérothérapie afin de protéger le sujet contre un nouveau risque d'infection tétanique à l'occasion d'une éventuelle blessure ultérieure.

INFORMATION DES PERSONNES AGEES (Sécurité)

Il importe que vous soyez mis en garde contre les agissements de certains individus sans scrupule qui utilisent les prétextes les plus divers, la ruse, voire même la force pour pénétrer dans vos habitations et vous dépouiller de vos économies.

Cette forme d'agression s'exerce plus particulièrement en zone rurale et dans les habitations isolées.

Il est donc indispensable de poursuivre une action de protection des personnes âgées pour enrayer ce fléau.

*
* *

Vous allez me dire, c'est à vous la gendarmerie de mener cette action. Je vous réponds "oui", mais avec votre concours qui reste la condition essentielle du succès.

Le présent article a pour but de vous sensibiliser sur ce problème, de vous fournir tous les conseils utiles dans le domaine de la sécurité.

Nous demandons votre concours :

1° - Pour informer la brigade de tout fait anormal (visite de démarcheurs, nomades, quêteurs etc...), soyez vigilants sur le comportement d'individus cherchant à abuser de votre confiance sous le couvert d'oeuvres charitables ou de démarches officielles.

- Passage de véhicules douteux, éventuellement essayer de relever les numéros minéralogiques. Par véhicule douteux, il faut entendre un véhicule inconnu qui passe et repasse.

COMMENT NOUS INFORMER :

- Par téléphone, en composant le 17.
- Au cours de nos patrouilles ne pas hésiter à nous faire appel.
- Par l'intermédiaire d'amis, parents, assistantes sociales, responsables de votre Club, qui nous communiqueront les renseignements.

2° - Votre concours sur les précautions indispensables que vous devez prendre :

a) LA NUIT, N'OUVREZ JAMAIS VOTRE PORTE : cette première précaution constitue une règle d'or.

Les individus se présentent souvent en déclarant "Je viens de la part de X... ou c'est Z... qui m'envoie". Malheureusement certaines personnes crédules, mises en confiance et désirant rendre service ouvrent leur porte.

L'exception à cette règle d'or sera l'arrivée attendue de votre famille ou de voisins que vous n'aurez aucune difficulté à reconnaître.

b) Recommandations importantes au sujet des systèmes de fermeture des portes et fenêtres

- Si vous le pouvez, faites remplacer vos fermetures défectueuses.
- L'installation d'un JUDAS dit "Oeil de Boeuf", n'est pas un luxe et ne coûte pas cher.
- Une chaînette à votre porte d'entrée est un système de sécurité efficace.
- Avant d'ouvrir, tentez d'identifier vos visiteurs à partir d'une fenêtre par exemple.

*
* *

Vous avez donc essentiellement un rôle d'information et de prévention à jouer, à nous la protection.

En ce qui concerne cette protection, vous devez savoir que pour contribuer à créer autour de vous un climat de sécurité des patrouilles de jour et de nuit sont commandées.

(à toutes heures de la nuit) des embuscades

I N F O R M A T I O N S E C U R I T E (suite)

Au cours de chaque service de nuit (à toutes heures de la nuit) des embuscades sont effectuées à proximité de vos domiciles et plus spécialement auprès des personnes vivant isolément.

Cet exposé ne doit en aucun cas et ce n'est pas son but , vous alarmer.

Je crois que vous pouvez encore dormir en toute quiétude , soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour qu'il en soit ainsi.

Le Md1.Chef PLASSART
Brigade Gendarmerie
CHAMPROND EN GATINE

BONNE

ANNÉE

1983

